



16^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel

Examen Périodique Universel de l'Allemagne Déclaration de la délégation de la République du Congo

Monsieur le Président,

70

AMBASSADEUR

La délégation du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la République Fédérale d'Allemagne conduite par Monsieur le Commissaire Fédéral Markus Loning et la remercie pour la présentation de son rapport détaillé.

L'Allemagne a mis en place de nouvelles institutions indépendantes dans le domaine des droits de l'homme et a adhéré à plusieurs instruments internationaux.

Elle a renforcé son cadre normatif de promotion et de protection des droits humains notamment avec la mise à disposition des données sur les infractions pénales commises par les policiers et les responsables de l'application des lois. Le Congo note avec satisfaction la mise en place d'un plan national d'action pour les droits de l'homme.

Toutes ces actions témoignent de la volonté du Gouvernement allemand de répondre favorablement aux attentes du Conseil et de ses mécanismes.

La délégation du Congo formule trois recommandations à l'Allemagne :

- a) renforcer les mesures contre les actes de racisme et de discrimination constatées ces dernières années sur le sol allemand ;
- b) ratifier la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille,
- c) respecter ses engagements relatifs à un contrôle juridictionnel effectif des décisions administratives de l'Office de la Jeunesse (Jugendamt).

Je vous remercie.